



<https://latribunelibre.com/emploi/ingenieur-developpement-c-c-linux-systeme-de-facturation-oss-f-h>

Ingénieur Développement C / C++ Linux – Système de facturation / OSS F/H

Description

Nous recrutons un ingénieur développement C / C++ sous Linux qui participera à la refonte stratégique d'un système d'information majeur, au cœur des activités de facturation et de revalorisation.

Votre mission :

- Assurer le leadership technique au sein d'une équipe de développeurs expérimentés.
- Définir et piloter la roadmap technique du projet de refonte.
- Garantir la qualité, la performance et la robustesse des environnements en production.
- Encadrer et faire monter en compétence les collaborateurs de l'équipe.
- Travailler en étroite collaboration avec les équipes produit, projet et métiers.

Organisme employeur
CELAD

Type de poste
Temps plein

Secteur
PROGRAMMATION
INFORMATIQUE

Lieu du poste
75108, PARIS 08, PARIS, France

Salaire de base
55000 € - **Salaire de base**
65000 €

Date de publication
22 octobre 2025 à 19:09

Valide jusqu'au
21.11.2025

Qualifications

Diplôme d'ingénieur ou équivalent (Bac+5)

Vous disposez de plus de 5 ans d'expérience en développement logiciel, idéalement dans des environnements à fortes contraintes (systèmes embarqués, hautes performances, temps réel ou production critique).

Compétences attendues :

- Vous maîtrisez parfaitement le langage C, et avez une bonne pratique de C++.
- Vous êtes à l'aise sur les environnements Linux (administration, exploitation, performance).
- La connaissance de ClickHouse est un vrai plus.
- Vous avez déjà piloté des projets techniques critiques et accompagné des équipes dans leur montée en compétences.
- Vous savez évoluer dans un contexte agile, avec des enjeux forts de production et de qualité.

Quelques infos importantes à retenir :

☒ Démarrage : dès que possible

Durée : mission long terme

Télétravail : 2 jours / semaine (non négociable)

Avantages à la clé :

- 15 jours de RTT (100% « salarié » & Rachat à 125%)
- Participation aux bénéfices
- Indemnité de déplacement (6€ net / jour OU 50% du titre de transport)
- Plan Epargne Entreprise
- Prime de vacances
- Avance sur salaire
- Comité Social et Economique